



Invitation presse

Annecy, le 10 mars 2020

Santé publique

Continuité des activités de la vie de la Nation en situation d'épidémie de coronavirus Covid-19

Mercredi 11 mars 2020 à 9h - salle Frison Roche - préfecture

Dans le contexte de l'épidémie de coronavirus COVID-19, le Gouvernement prend toutes les dispositions pour permettre la continuité de la vie économique et sociale de la Nation :

- mesures visant à assurer le bon déroulement des élections municipales des 15 et 22 mars prochains,
- mesures concernant les évènements et rassemblements publics de plus de 1 000 personnes,
- mesures de soutien aux entreprises.

Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie évoquera l'ensemble des mesures mises en place afin d'assurer la continuité des activités essentielles à la vie de la Nation en Haute-Savoie lors d'un point presse le :

Mercredi 11 mars 2020 à 9h00

Salle Frison Roche

Préfecture de la Haute-Savoie

Merci de bien vouloir confirmer votre présence aux coordonnées ci-dessous :

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

[@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00

Un contrôle d'accès est désormais en vigueur aux différents points d'accueil de la préfecture. Vous devrez présenter votre carte de presse à l'accueil ainsi que la présente invitation. Un badge temporaire vous sera remis, que vous devrez porter de façon apparente, lors de vos déplacements dans l'enceinte de la préfecture, et vous récupérerez votre carte de presse contre remise du badge à votre sortie.